Ecrit par Echo du Mardi le 30 octobre 2023

COMMUNE DE CARPENTRAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 30 octobre 2023 sous réserves d'incidents

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité :
Commune de Carpentras, Hôtel de Ville, Place Maurice Charretier, 84200 CARPENTRAS.

Mode de passation :
Convention d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques imposant de nouvelles obligations de procéder à des mesures de publicité et de sélection préalable à la délivrance des titres d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique. Il s'agit d'une procédure ad hoc qui ne correspond pas aux procédures relevant du code de la commande publique.
La convention à intervenir sera conclue sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public. Elle ne sera pas constitutive de droits réels. Le régime des baux commerciaux est exclu.
Objet de l'avis d'appel à la concurrence :
La Commune de Carpentras autorise l'occupation d'un espace au sein du bâtiment connu sous le nom d'«

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 octobre 2023

Hôtel Dieu », faisant partie de son domaine public, situé 180 Place Aristide Briand, 84200 Carpentras, afin d'y exercer une activité de cafétéria / espace de restauration..

Critères de jugement des offres :
1. Le projet d'exploitation proposé, noté sur **50 points**,
2. La proposition financière du candidat, notée sur **40 points**
3. La solidité financière du candidat, notée sur **10 points**

Le détail et la méthode de notation de ces critères figurent dans le règlement de consultation.
Pièces du dossier de consultation :
– Le présent avis d'appel public à la concurrence,
– Le règlement de consultation et son annexe (attestation sur l'honneur),
– Le projet de convention à compléter par les candidats aux endroits indiqués.
Modalité de retrait des dossiers :
Le règlement de consultation et le projet de convention seront délivrés gratuitement soit :
– par téléchargement sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
– par courriel à l'adresse suivante : commandepublique@carpentras.fr

Modalité de remise des offres :
Toutes les pièces du dossier seront rédigées en langue française, ou accompagnées d'une traduction.
Les offres devront être transmises sous format dématérialisé soit :
– par l'utilisation de la plate-forme de dématérialisation suivante : http://www.e-marchespublics.com/
– par courriel à l'adresse suivante : commandepublique@carpentras.fr
Pour les modalités de réponse par voie dématérialisée, les candidats devront se référer aux conditions de la plateforme citée ci-dessus.
Négociations :
Après un premier classement des dossiers sur la base des critères de choix, la commune se réserve la possibilité de négocier avec les deux meilleurs candidats.
La phase de négociation est destinée à la clarification des offres et à permettre aux candidats de les améliorer.
Date limite de réception des dossiers : mercredi 6 décembre 2023 à 12H00

3955554

Publié le 30/10/2023

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !